

Conditions générales (CG) de Formation du Commerce de détail Suisse

1. Dispositions générales

1.1. Champ d'application

Formation du Commerce de détail Suisse, Hotelgasse 1, case postale, 3001 Berne, gère un magasin en ligne sous le nom de domaine www.bds.konvink.store pour développer des relations commerciales, accepter, exécuter et facturer des commandes. Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») régissent la relation juridique entre Formation du Commerce de détail Suisse (ci-après également « le vendeur ») et toute personne physique ou morale (ci-après « le client ») qui achète ou fait usage des produits ou des prestations proposés par le magasin en ligne. Les présentes CG font partie intégrante du contrat conclu entre le client et le vendeur.

1.2. Dérogations

Les dérogations aux CG ne sont valables que si le vendeur les a confirmées par écrit.

Les éventuelles conditions générales des clients contraires aux présentes CG ou qui y dérogent, sont considérées comme non acceptées, sauf déclaration expresse écrite du vendeur.

2. Prix, facturation, paiement

2.1. Bases

Sauf indication contraire, les prix d'achat sont indiqués en francs suisses et s'entendent TVA comprise.

Le vendeur se réserve le droit d'adapter les prix et les coûts à tout moment. Les augmentations ou les diminutions ne concernent toutefois pas les commandes en cours ou déjà confirmées.

Le vendeur se réserve le droit de refuser une commande de produits sans avoir à se justifier.

2.2. Facturation

La facturation s'effectue en francs suisses par le biais d'une facture jointe à la confirmation de commande.

Pour les produits contenant le dossier de formation en ligne (« paquet complet »), l'adresse de facturation doit impérativement être celle de l'entreprise formatrice.

2.3. Paiement

Le paiement s'effectue en francs suisses. Pour les produits contenant le dossier de formation en ligne (« paquet complet »), les entreprises sont priées de payer la facture, la loi stipulant que la redevance pour le dossier de formation en ligne, telle que mentionnée sur la facture, est à la charge de l'entreprise formatrice. La partie « médias d'apprentissage pour l'enseignement professionnel » est à régler selon les dispositions du contrat d'apprentissage (ch. 6 « Matériel scolaire »).

Le prix d'achat est à régler dès réception de la facture. Si le paiement n'est pas effectué dans les 30 jours suivant l'échéance, le client est considéré comme étant en retard de paiement.

En cas de défaut de paiement du client, des intérêts de retard sont exigés au taux légal de 5% sur le total de la facture à partir de la date d'échéance. De plus, en cas de retard de paiement, un montant de CHF 40.00 sera prélevé à partir du 2e rappel pour couvrir une partie des frais du vendeur.

3. Livraison

3.1. Envoi / non-livraison

Les clés de licence pour les médias d'apprentissage digitaux commandés sont envoyées par le vendeur, de manière automatisée et immédiatement après la finalisation de la commande, à l'adresse e-mail indiquée dans la commande. En cas de non réception, le client doit immédiatement en informer le vendeur.

3.2. Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution pour toute marchandise est le siège de Formation du Commerce de détail Suisse.

3.3. Fin de disponibilité

Le vendeur se réserve le droit de suspendre à tout moment la disponibilité d'un titre publié sous forme digitale, sans avoir à payer de dédommagement.

4. Droit d'échange, droit de retour, sort de la licence en cas de non-paiement

4.1. Droit d'échange

En cas d'une commande ou d'une livraison erronée, l'acheteur a la possibilité, en informant le vendeur par écrit ou par la voie électronique, d'échanger le produit dans un délai de 10 jours à compter de la commande du produit. Il n'existe aucun droit de remboursement total ou partiel du prix d'achat déjà payé.

En cas de modification des rapports d'apprentissage (de CFC à AFP ou d'AFP à CFC), l'acheteur a le droit, en informant le vendeur par écrit ou par la voie électronique, d'échanger le produit acheté. La différence entre le prix déjà payé et le prix du nouveau produit doit être réglée par l'acheteur, respectivement le vendeur.

4.2. Droit de retour

Si le contrat d'apprentissage est résilié pendant la période d'essai, l'acheteur a la possibilité, en informant le vendeur par écrit ou par la voie électronique, d'exercer un droit de retour au plus tard jusqu'au 31 décembre de l'année du début de la formation initiale. Dans ce cas, la licence est désactivée et le prix d'achat est remboursé.

Un droit de retour à une date ultérieure ou pour d'autres raisons est exclu.

4.3. Désactivation, réactivation et annulation de la licence

Si le client est en retard de paiement conformément au point 2.3 et que le montant de la facture n'est pas réglé même après deux rappels, le vendeur a le droit de désactiver la licence sans autre préavis, c'est-à-dire de bloquer

l'accès aux médias d'apprentissage sur l'application internet Konvink pour tous les utilisateurs inscrits sur la licence.

Une réactivation de la licence est possible si le client demande au vendeur de réactiver la licence par communication écrite ou électronique au plus tard le 31 décembre de l'année du début de la formation initiale et sur présentation d'une preuve de paiement.

Si la réactivation de la licence n'est pas demandée, resp. la demande n'est pas effectuée dans les délais, la licence reste annulée sans autres formalités. Le vendeur n'est pas responsable des données et contenus perdus.

5. Responsabilité

Le vendeur décline toute responsabilité quant aux conséquences de l'utilisation des contenus et informations publiés dans le magasin en ligne et dans l'application digitale Konvink. Les contenus (notamment les offres) peuvent être modifiés ou actualisés à tout moment sans préavis. Sous réserve d'imprécisions et d'erreurs, notamment en ce qui concerne les indications de prix et les contenus.

6. Conditions d'utilisation de l'application internet Konvink

Par la commande de produits dans la boutique en ligne FCS, le client accepte les conditions d'utilisation de Konvink (disponibles sur <https://www.konvink.ch/disclaimer/>). Celles-ci font partie intégrante des présentes conditions générales ou du contrat conclu avec le client.

7. Protection des données

Le vendeur respecte la sphère privée de ses clients et enregistre ou traite leurs données dans le respect de la législation nationale et internationale en matière de protection des données. La déclaration relative à la protection des données de Formation du Commerce de détail Suisse qui explique la manière dont les données sont traitées et quels sont les droits du client par rapport à ses données, peut être consultée sur le site <https://www.bds-fcs.ch/de/System/Datenschutzerklaerung>.

La déclaration relative à la protection des données fait partie intégrante des présentes conditions générales ou du contrat conclu avec le client.

8. Propriété intellectuelle

Les données et les contenus des médias d'apprentissage FCS (incl. le dossier de formation) disponibles sur l'application internet Konvink sont protégés par les droits d'auteur. Toute utilisation en dehors des limites du droit d'auteur, sans l'approbation écrite du vendeur, est interdite et punissable. Sans autorisation écrite, les contenus ne peuvent être reproduits, traités ou réutilisés sous quelque forme que ce soit, ni dans leur intégralité ni sous forme d'extraits. Cela s'applique en particulier à la reproduction, à la traduction, au microfilmage, à toute forme de publication sur n'importe quel canal ainsi qu'à l'insertion et au traitement dans des systèmes électroniques.

Tous les droits (notamment les droits d'auteur, de marque, de design, d'entreprise et de nom de domaine) sont la propriété exclusive de Formation du Commerce de détail Suisse.

9. Dispositions finales

9.1. Clause de sauvegarde

Si certaines dispositions des présentes conditions générales s'avèrent nulles ou incomplètes, ou si leur exécution devient impossible, la validité des autres dispositions ne sera pas affectée. Dans ce cas, les parties contractantes s'engagent à remplacer la disposition invalide par une disposition valide et autorisée, dont le contenu se rapproche le plus possible de l'intention initiale et de l'objectif économique poursuivi.

9.2. Clause de modification

Formation du Commerce de détail Suisse peut adapter ses conditions générales à tout moment. Les adaptations sont communiquées au préalable au client par écrit, par e-mail ou par tout autre moyen approprié (p.ex. en ligne lors du login). Elles seront considérées comme acceptées si le client ne les conteste pas par écrit dans un délai d'un mois.

9.3. Droit applicable et for juridique

A l'exclusion de la convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM), seul le droit suisse est applicable. Le for juridique est au siège de Formation du Commerce de détail Suisse.

Berne, le 25 mai 2022